
VILLE DE LAC-SAINT-JOSEPH

Livre des délibérations

PROCÈS-VERBAL des délibérations de la séance régulière du Conseil de Ville de Lac-Saint-Joseph, tenue en date du 20 juillet 2026 à 19h30, à la Salle du Conseil de l'Hôtel de Ville de Lac-Saint-Joseph, 360, chemin Thomas-Maher, Lac-Saint-Joseph.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

M. Yvan Côté, Maire
M. Michel Cordeau, conseiller
Mme Jocelyne Boivin, conseillère
M. Jean-Sébastien Sheedy, conseiller
M. Guy Robichaud, conseiller
M. Claude Tessier, conseiller
M. Luc Harvey, directeur général & greffier/trésorier

ABSENCE MOTIVÉE:

Mme Isabelle Drapeau, conseillère

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance ;
2. Présences et vérification du quorum ;
3. Adoption de l'ordre du jour ;
4. Période de questions ;
5. Adoption du procès-verbal de la séance du 15 juin 2026 ;
6. Acceptation des listes et rapports mensuels ;
7. Certificats de crédits disponibles ;
8. Rapport du service d'urbanisme ;
9. Rapport du directeur général ;
10. *Adoption du second projet de règlement 2026-316 modifiant le règlement de zonage 2024-301 afin de changer les usages permis dans la zone 1H ;*
11. Avis – Demande de participation à un référendum (second projet de règlement 2026-316) ;
12. Fixation du montant des amendes en vertu du règlement 2025-305 régissant l'identification et la mise à l'eau des embarcations à moteur ;
13. Autres sujets ;
12.1 Lettre du MAMH ;
14. Levée de la séance.

1- Ouverture de la séance

La maire M. Yvan Côté, souhaite la bienvenue à tous et déclare la séance ouverte à 19h30.

2.- Présence et vérification du quorum

La majorité des membres du Conseil étant présents, le quorum est constaté.

3.- Adoption de l'ordre du jour

Étant donné que les membres du conseil ont déjà reçu l'ordre du jour à l'avance et ont pris connaissance du document. M. Côté maire, en dispense la lecture et il est convenu de l'adopter tel que modifié.

CA-26-07-20-01 Sur proposition de Jocelyne Boivin dûment faite et appuyée à l'unanimité l'ordre du jour tel que modifié est adopté.

ADOPTÉ

4. Période de questions

- Questionnement concernant le ponceau vis-à-vis le #382;
- Questionnement concernant la possibilité que l'eau du ponceau vis-à-vis le #382 puisse s'écouler dans le fossé jusqu'au ruisseau Rinfret;
- Questionnement concernant la vitesse sur la route suite aux travaux;

5.- Adoption du procès-verbal de la séance du 15 juin 2026

Étant donné que les membres du conseil ont déjà reçu le procès-verbal à l'avance et ont pris connaissance du document, M. Côté maire en dispense la lecture et il est convenu de l'adopter tel que modifié.

CA-26-07-20-02 Sur proposition de Guy Robichaud dûment faite et appuyée à l'unanimité, le procès-verbal de la séance du 15 juin 2026 tel que modifié est adopté.

ADOPTÉ

6.- Acceptation des listes et rapports mensuels

La secrétaire dépose les rapports mensuels suivants :

- Liste des comptes payés pour le mois de juin 2026 ;
- Rapport budgétaire de juin 2026 ;

CA-26-07-20-03 Sur proposition de Michel Cordeau dûment faite et appuyée à l'unanimité, il est résolu d'adopter les listes et rapports mensuels de juin 2026 tels que déposés.

ADOPTÉ

7.- Certificats de crédits disponibles

La secrétaire dépose la liste des certificats de crédits disponibles pour le mois de juillet 2026.

CA-26-07-20-04 Sur proposition de Michel Cordeau faite et appuyée à l'unanimité, il est résolu d'accepter les certificats de crédits disponibles pour le mois de juillet 2026 tels que préparés par le greffier-trésorier et de l'autoriser à faire les versements aux fournisseurs.

ADOPTÉ

8.- Rapport du service d'urbanisme

Le directeur général dépose le rapport de l'inspecteur municipal pour le mois de juin 2026.

CA-26-07-20-05 Sur proposition de Jocelyne Boivin dûment faite et appuyée à l'unanimité, il est résolu de prendre acte du rapport de l'inspecteur municipal ainsi que du service d'urbanisme pour le mois de juin 2026.

ADOPTÉ

9.- Rapport du directeur général

Le directeur général dépose son rapport de juin 2026.

CA-26-07-20-06 Sur proposition de Guy Robichaud dûment faite et appuyée à l'unanimité, il est résolu de prendre acte du rapport du directeur général.

ADOPTÉ

10.- Adoption du second projet de règlement 2026-316 modifiant le règlement de zonage 2024-301 afin de changer les usages permis dans la zone 1H

Le maire, M. Yvan Côté soumet pour adoption le second *projet de règlement numéro 2026-316 relatif au règlement de zonage*.

Le maire, M. Yvan Côté informe les membres du Conseil qu'une assemblée publique de consultation a été tenue le 8 juillet 2026 et qu'aucun commentaire n'a été formulé concernant le premier *projet de règlement numéro 2026-316 relatif au règlement de zonage*.

Une demande de dispense de lecture de ce second projet de règlement a été faite, une copie du projet de règlement ayant été remise à tous les membres du Conseil conformément aux dispositions de l'article 356 de la *Loi sur les Cités et Villes*. Les membres du Conseil déclarent avoir lu le second projet de règlement 2026-316 et renoncent à sa lecture.

CA-26-07-20-07 Il est proposé par Michel Cordeau et il est résolu à l'unanimité que ce Conseil adopte le second projet de règlement numéro 2026-316, tel que rédigé.

ADOPTÉ

11.- Avis – demande de participation à un référendum (second projet de règlement 2026-316)

CONSIDÉRANT qu'un 1^{er} projet de règlement numéro 2026-316 modifiant le règlement de zonage 2024-301 afin de changer les usages permis dans la zone 1H a été déposé et adopté lors du de séance du conseil du 15 juin 2026;

Considérant qu'une assemblée publique de consultation a été tenue le 8 juillet 2026 et qu'aucun commentaire n'a été formulé concernant le 1^{er} projet de règlement numéro 2026-316 modifiant le règlement de zonage 2024-301;

CONSIDÉRANT qu'un second projet de règlement numéro 2026-316 a été déposé et adopté à cette séance du conseil;

CONSIDÉRANT que ce projet de règlement contient des dispositions pouvant faire l'objet d'une demande afin que l'une ou l'autre de ces dispositions soit soumise à l'approbation de certaines personnes habiles à voter, conformément à la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités*.

CA-26-07-20-08 Sur proposition de Michel Cordeau dûment faite et appuyée à l'unanimité, il est résolu de donner instructions au greffier/trésorier de préparer et donner un avis public pour une demande de participation à un référendum par les personnes habiles à voter sur le *Second projet de Règlement no 2026-316 modifiant le Règlement de zonage no 2024-301* (changement d'usages permis zone 1H).

ADOPTÉ

12. Fixation des amendes en vertu du règlement numéro 2025-305

CA-26-07-20-09 Sur proposition de Claude Tessier dûment faite et appuyée à l'unanimité, il est résolu de fixer le montant des amendes qui peuvent être imposées pour les infractions au règlement 2025-305, à l'intérieur des limites établies à l'article 7 de ce règlement comme suit :

L'amende est établie à 200\$ + 25\$ de frais.

13. Autres sujets

13.1 Lettre du MAMH

Le maire, M. Yvan Côté fait lecture d'une lettre du MAMH l'informant qu'il y a un retard pour le dépôt des états financiers 2024 de la ville. Le maire rappelle aux conseillers

que ces états financiers ont été adoptés à la séance du conseil du 16 février 2026. Le maire charge le greffier trésorier de faire un suivi auprès du MAMH afin de régulariser le tout.

14- Levée de la séance

La séance est levée

CA-26-07-20-10 Sur proposition de Claude Tessier il est résolu à l'unanimité de lever la séance du Conseil à 20h15.

ADOPTÉ

Yvan Côté
Maire

Luc Harvey
Greffier/trésorier